

Jun 2024

Rivière.
du·Loup



TOUTE
LA VILLE
EN PARLE!



Mot du maire

Après une saison froide pas si froide et un printemps exceptionnel autant pour le temps des sucres que pour les projets de construction, voilà enfin la belle saison qui cogne à nos portes! On arrive dans la saison parfaite pour arpenter la ville à pied, à vélo, en trottinette, avec poussette – alouette! – et apprécier ainsi toute la beauté de notre milieu de vie extraordinaire.

Ce n'est d'ailleurs pas sans fierté que nous avons récemment adopté (enfin!) notre nouveau plan d'urbanisme, qui nous projette sur un horizon de 15 ans. Ce plan, construit avec vous tous et toutes, nous permettra de développer notre ville selon une vision commune afin d'en conserver les principaux atouts. Je remercie très sincèrement toutes les personnes, citoyens, employés et partenaires qui se sont relevé les manches et qui ont participé de près ou de loin à le concrétiser.

Je vous encourage à profiter de l'été pour prendre du bon temps, vous amuser et jouer, que ce soit pour une marche dans un de nos parcs, pour un pique-nique au bord du fleuve ou encore pour une partie de hockey-bottines dans la rue (eh oui!). L'important, c'est de mettre le nez dehors!

M: Bastille

Mario Bastille



L'avenir est plus proche qu'avant



Près de 25 ans après l'entrée en vigueur du plan précédent et au terme de 10 années de montagnes russes, la Ville a finalement adopté son nouveau plan d'urbanisme. Découvrez-en les grandes lignes!

SUITE EN PAGES 2 ET 3



Travaux
**Tout sur
les chantiers**
PAGES 4-5



Loisirs
**Quoi faire
cet été?**
PAGE 7



Nouveauté
**Un parc
qui a du chien**
PAGE 8



Ce plan sert à déterminer ce qui sera construit et modifié, où ce sera fait et dans quel but, avec le souci d'assurer une qualité de vie optimale aux citoyens et le développement harmonieux et durable de leur milieu.

Près de 25 ans après l'entrée en vigueur du plan précédent et au terme de 10 années de montagnes russes, la Ville a finalement adopté son nouveau plan d'urbanisme. Cette rigoureuse démarche de révision, lancée en 2015, aboutira dans les prochains mois avec l'entrée en vigueur du précieux document.

Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme?

Il s'agit d'une politique municipale qui dicte les grandes orientations en matière d'aménagement et de planification du territoire. La Ville met en quelque sorte sur papier sa vision d'avenir pour les 15 prochaines années.

Ce plan sert à déterminer ce qui sera construit et modifié, où ce sera fait et dans quel but, avec le souci d'assurer une qualité de vie optimale aux citoyens et le développement harmonieux et durable de leur milieu. C'est un outil central dans la prise de nombreuses décisions, dans tous les services municipaux.

Quelles ont été les grandes étapes de ce processus?

En 2015, de premières consultations se sont tenues, avec les citoyens et les gens d'affaires. La population s'est notamment exprimée sur différentes pistes de réflexion lors de deux soirées d'audiences publiques. Le travail a été mis sur la glace pendant les années pandémiques, avant d'être repris et entièrement repensé en fonction du nouveau Schéma d'aménagement de la MRC, entré en vigueur en 2020.



En mai dernier, les grandes lignes du nouveau plan ont été présentées lors d'une assemblée publique de consultation, à la suite de quoi les dernières modifications ont été apportées.

5 nouveautés qui changeront (un peu) votre vie

Du plan d'urbanisme découle une nouvelle réglementation d'urbanisme, qui a été pensée avant tout pour simplifier la vie des gens et des entrepreneurs, mais aussi celle des inspecteurs municipaux. « Nous entrons dans une nouvelle ère de gestion simplifiée, avec une approche plus pratico-pratique, selon des priorités qui reflètent l'époque dans laquelle nous vivons », soutient Éric Malenfant, directeur du Service du développement territorial.

Voici quelques règles fraîchement entrées en vigueur et qui devraient vous intéresser.

1. ALLO, MA POULE!

Vos enfants (et les amateurs d'omelettes mexicaines) sauteront au plafond. La garde de poules et de lapins sera bientôt permise en milieu urbain. Un maximum de quatre poules et de deux lapins pourront maintenant vivre dans la cour arrière de votre maison. Vos amis à ailes devront par contre être bien sages et rentrer faire dodo dans leur poulailler à la tombée de la nuit pour n'en sortir qu'après 6 h. La vente d'œufs est toutefois interdite. (Mais rien ne vous interdit d'offrir une douzaine de cocos à votre collègue pour son anniversaire.)



2. MOINS CHAUDS, LES STATIONNEMENTS!

Fini, les énormes aires d'asphalte qui cuisent au soleil! Dans la lutte contre les îlots de chaleur, les parcs de stationnement des nouveaux bâtiments à grande surface devront désormais compter plus d'espaces verts, selon un pourcentage établi en fonction de la grandeur de leur terrain. La surface devra également être couverte d'un bitume plus poreux, qui laisse filtrer l'eau sans engorger le réseau d'égout pluvial. Le réaménagement du stationnement de l'église Saint-Patrice, cet été, sera le premier exemple de l'application de cette nouvelle réglementation.

Dans le même esprit, les supercentres dont le toit plat mesure plus de 300 mètres carrés devront maintenant avoir une toiture végétalisée ou couverte de matériaux blancs ou réfléchissants. Les énormes toits en bardeaux noirs sont de véritables fours à ciel ouvert. Même si Rivière-du-Loup n'est pas New York, chaque petit geste compte dans la lutte contre le réchauffement planétaire.

3. VIVE LES MAISONS MULTIGÉNÉRATIONS!

Grand-papa pourra venir habiter sous votre toit! Alors qu'il n'était autorisé que dans certains secteurs de la ville, l'aménagement d'un logement indépendant dans une maison unifamiliale pour accueillir un ou des membres de la famille sera désormais permis sur tout le territoire. Cet assouplissement aura de quoi soulager les parents vieillissants et leurs enfants bienveillants...

4. D'UNE POMME, DEUX COUPS!

Une nouvelle approche moins restrictive est mise de l'avant pour contrer la diminution de la canopée urbaine. Il est désormais possible de planter des arbres fruitiers en cour avant des résidences. Le règlement sur la plantation d'arbres sera ainsi plus facile à respecter, en plus de favoriser l'autonomie alimentaire. Cueillir sa collation avant de partir au travail, quelle belle idée!

5. MA VOISINE, LA QUINCAILLERIE

Dans le but de favoriser la construction de nouveaux logements, tout en misant sur la densification du territoire, des barrières sautent dans le zonage de certains secteurs. Concrètement, il sera maintenant permis de créer du logement autour du centre commercial, alors que seuls les magasins y étaient jusqu'ici permis. Des commerces pourraient donc décider d'ajouter des appartements à leurs étages supérieurs ou des promoteurs, décider de construire des blocs encore plus près de l'épicerie, de la pharmacie et de la quincaillerie. Maintenant, qui osera aller faire ses commissions en pantoufles?



Une ville, 4 orientations

Le plan d'urbanisme se divise en quatre grandes orientations, comme autant de priorités pour la prochaine décennie. Même si on ne le voit pas, le citoyen figure au cœur de chaque ligne des 114 pages qui composent ce plan.

1 LA QUALITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'ÉCORESPONSABILITÉ DES QUARTIERS

Dans le but d'attirer de nouveaux Louperivois et de retenir ceux qui y résident déjà, la Ville s'engage à maintenir un milieu de vie accueillant, où l'accès aux parcs et aux services essentiels est facile. Favoriser les déplacements actifs et la mobilité sécuritaire dans les quartiers résidentiels et les axes clés du centre-ville fait partie de ses priorités.

2 LA CONSOLIDATION DES PÔLES ÉCONOMIQUES

La Ville tient à démontrer son enthousiasme à accueillir de nouvelles entreprises, en planifiant avec soin ses secteurs commerciaux et industriels. Le développement du secteur ouest est au cœur de la stratégie d'avenir, ainsi que le centre-ville, dont on veut assurer la pérennité et la signature distinctive.

3 L'OPTIMISATION DU SOL, DES INFRASTRUCTURES ET DES IMMEUBLES

Dans un souci de densification et de développement durable, la Ville souhaite optimiser ses réseaux existants. En d'autres mots, au lieu de créer de nouvelles rues, on veut remplir celles qui existent, quitte à changer l'usage de certains terrains et espaces. Par exemple, on tient à s'assurer de « boucher tous les trous » sur le boulevard de l'Hôtel-de-Ville, avant d'aller déboiser de nouveaux secteurs où les services publics devront être implantés.

4 UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

La Ville s'engage à minimiser les impacts négatifs du développement et des activités industrielles, récréatives et de transport sur les citoyens, que ce soit en s'assurant que la présence d'une piste de motoneiges ou d'une autoroute ne perturbe pas la quiétude des résidents ou en protégeant les milieux naturels, comme le parc des Chutes ou le mont Pilote.

On peut lire la version intégrale du plan d'urbanisme dans la section « Services aux citoyens / Urbanisme » de notre site web au VilleRDL.ca



Les chantiers de l'été

Quand la ville prend un coup de jeune



« Dans mon beau camion, je t'emmènerai, sur tous les chantiers de l'été... » Voilà le ver d'oreille que nous fredonnerons tous en chœur cet été. Comme à chaque saison chaude, la ville profitera du beau temps pour se remettre en forme, à grands coups de pelles, et se refaire une beauté, avec des élixirs d'asphalte chaud. Tour sur chenillette des principaux chantiers qui occuperont nos rues.



SECTEUR PLACE CARRIER

But : Implantation des services d'aqueduc et d'égout

Dates : Amorcé ce printemps, le chantier devrait se terminer en octobre.

Impacts : La rue de la Sucrierie demeurera fermée, une route d'accès temporaire étant aménagée pour les résidents du secteur. Le parc Fraserville demeurera lui aussi fermé jusqu'au mois d'août. Des entraves s'ajouteront sur un tronçon de la rue Fraserville pendant l'été.



THÉÂTRE DE LA GOÉLETTE

But : Réfection de la scène et des gradins de l'amphithéâtre extérieur

Dates : Amorcés à la fin mars, les travaux devraient se terminer à la fin juin.

Impacts : La programmation estivale de spectacles sera déplacée dans d'autres lieux. (Voir texte en page 7)



RUE DU ROCHER (ENTRE LAFONTAINE ET DU DOMAINE) ET STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE SAINT-PATRICE

But : Remise à neuf des canalisations et asphaltage, réaménagement et asphaltage du stationnement récemment acquis par la Ville

Dates : De la mi-juin au 1^{er} septembre

Impacts : La rue et le stationnement seront fermés à la circulation pendant la durée des travaux. La rue Lafontaine, entre les rues de l'Hôtel-de-Ville et de la Cour, sera fermée temporairement en début de chantier.



RUES SAINT-ANDRÉ (ENTRE FRONTENAC ET SAINT-ELZÉAR) ET LAVAL (ENTRE SAINT-ANDRÉ ET LAFONTAINE)

But : Remise à neuf des canalisations d'égout et d'aqueduc, ajout d'un réseau pluvial, aménagement d'un bassin de rétention d'eau pluviale et asphaltage

Date : Date de début des travaux à déterminer

Impacts : Les deux tronçons de rue seront fermés pour la durée des travaux. La circulation sera déviée par un détour aménagé en collaboration avec l'entrepreneur.



PARC DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE

But : Aménagement d'un espace vert et d'un sentier asphalté pour relier la nouvelle école primaire au secteur du Parc Cartier situé en contrebas

Dates : Du début mai à la mi-septembre

Impacts : Le sentier actuel, façonné et utilisé par les piétons et les cyclistes, ne sera pas accessible pendant une partie de l'été.

Chaud, devant!

Voici les rues chanceuses qui recevront un bel asphaltage neuf cet été :

- ✓ boulevard Cartier (de la rue Taché à la rue Plourde)
- ✓ rue Fraser (de la rue du Domaine à la rue Lafontaine)
- ✓ rue Fraserville (de la rue Armand-Thériault à la rue Saint-Pierre)
- ✓ rue Gilles (de la rue Vézina à la rue Dumas)
- ✓ chemin des Raymond (tronçon de 750 m après le viaduc du boulevard Industriel)



Nouvelle rubrique Avez-vous une question?



Je conteste les règles que m'impose l'inspectrice pour la construction de mon cabanon. Est-ce que je peux demander à mon conseiller municipal de m'aider à enlever ces bâtons dans mes roues?

Vous pouvez contacter votre conseiller municipal en tout temps pour le saluer ou prendre de ses nouvelles. Il sera très heureux de vous jaser. Malheureusement, il ne pourra pas vous aider avec votre cabanon. La *Loi sur les cités et villes* interdit aux élus de s'ingérer dans les affaires administratives de la Ville, incluant les décisions des fonctionnaires du Service du développement territorial.

Vous pensez vous tourner, alors, vers le directeur général, qui habite dans votre quartier? Lui non plus ne pourra se mettre le nez dans votre dossier et intercéder en votre faveur.

Il se peut que votre grand-père vous ait déjà raconté que son maire lui avait permis de contourner les règles lors de la construction de sa maison. C'était peut-être vrai. Jadis, il y a belle lurette, l'éthique était un concept plus élastique. Il fut une époque où certaines personnes en menaient large et se donnaient beaucoup de pouvoir. Les temps ont changé, heureusement pour l'équité, la justice et le respect du travail des fonctionnaires.

Aujourd'hui, les seules personnes qui sont habilitées à vous octroyer un permis et à vérifier la conformité de vos travaux sont les inspecteurs des bâtiments et en environnement. Ils doivent respecter rigoureusement les lois et les règlements qui régissent leur pratique, ce qui garantit la neutralité de leurs décisions.

Les inspecteurs sont toutefois très ouverts à discuter et à vous aider à trouver des solutions qui rendront votre projet conforme à la réglementation. Ils sont tous parlables. Croyez-le ou non : ils sont même plutôt sympathiques. N'hésitez donc pas à leur demander conseil tout au cours de votre processus de demande de permis. Si vous considérez que votre inspectrice est trop sévère et que vous songez à demander un transfert de votre dossier à un de ses collègues, on vous arrête tout de suite. Votre demande sera refusée. Puisqu'ils utilisent exactement les mêmes documents de référence et les mêmes rubans à mesurer, un autre arrivera à la même conclusion que sa collègue.

Rappelez-vous, enfin, que les inspecteurs sont responsables de l'application des règlements adoptés par le conseil de ville et les ministères. Ça ne servirait donc à rien de les abimer d'insultes. En leur nom, merci de rester courtois. Et bonne chance avec votre cabanon!





Photo: Frédéric Laviole

Une saison florissante

La Ville de Rivière-du-Loup a reçu quelques honneurs ce printemps. On partage les fleurs avec vous.

- **Prix « Coup de cœur »** remis pour l'organisation des fêtes du 350^e de la seigneurie de Rivière-du-Loup lors de la Soirée des ambassadeurs de Tourisme Rivière-du-Loup.
- **Distinction du meilleur article technique ou scientifique du Réseau Environnement** reçue par Geneviève Pigeon, coautrice et gestionnaire en environnement à la Ville, lors du Salon des technologies environnementales du Québec.
- **Prix Hommage Bénévolat-Québec**, catégorie « Organisme », décerné au Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec - Rivière-du-Loup 2022 par le gouvernement du Québec.



LE PANTHÉON DES SPORTS de Rivière-du-Loup

MISE EN CANDIDATURE

La prochaine cérémonie d'intronisation au Panthéon des sports aura lieu en novembre prochain. Soumettez la candidature d'un athlète, d'une équipe, d'un événement d'une autre personne qui a contribué de façon exceptionnelle au développement du sport avant le 16 août prochain.

VilleRDL.ca/Pantheon

À l'agenda!

- 6 juin** Date limite du deuxième versement des taxes municipales
- 24 juin au 1^{er} juillet** Période de ventes-débarras sans permis
- 25 juin** Début des activités du camp de jour
- 28 juin** Date limite pour s'inscrire à la collecte des rebuts volumineux
- 2 juillet** Dernière séance du conseil avant la pause estivale

Pour ne rien manquer, consultez le VilleRDL.ca



5

activités à faire absolument cet été

1 ASSISTER À UN SPECTACLE AUX CHUTES

D'aussi loin qu'on se souvienne, on n'a jamais organisé de spectacle dans le parc des Chutes. Cet été, plusieurs événements se tiendront dans le creux de la falaise, près de la centrale hydroélectrique. En raison des travaux au Théâtre de la Goélette, les *Mardis famille* et les *Jeudis shows*, entre autres, se déplaceront dans cette enceinte naturelle bordée par la rivière du Loup, tout comme les célébrations de la Fête du Canada. Apportez vos chaises, on fournit la magie!

2 DÉCOUVRIR LE CIRCUIT SACRÉS ARTISANS

Jouez les touristes dans votre propre ville et découvrez nos quatre parcours historiques et patrimoniaux. En plus, un nouveau circuit vient planter ses panneaux dans notre cour cet été. *Sacrés artisans* vous guidera à la rencontre des architectes et des artistes qui ont contribué à la construction de neuf églises de la région, dont deux louverivoises (Saint-Patrice et Saint-Bartholomew). Saviez-vous que des œuvres de grands maîtres y dorment? Une belle occasion de revisiter ces vertigineux bâtiments!

3 FÊTER LE QUÉBEC EN GRAND

Cette année, le spectacle régional de la Fête nationale du Québec se tiendra chez nous, au parc du Campus-et-de-la-Cité. Dès 19 h le lundi 24 juin, le groupe de musique trad La Queue de Loup réchauffera la scène pour JAB, qui inclura un hommage aux Cowboys Fringants à sa liste de grands succès québécois. En collaboration avec Espace Centre-ville, un 5 à 7 familial mettra la table au rassemblement, avec des jeux de kermesse, des arcades et du maquillage. Combien de personnes feront la file pour une fleur de lys sur la joue?

4 PARTICIPER AUX CLUBS DONJONS ET DRAGONS

Vous avez une fascination pour les univers fantastiques ou éprouvez de la curiosité pour les jeux de rôles? Pour le premier été, la bibliothèque Françoise-Bédard formera deux clubs Donjons et dragons (12 à 17 ans et adultes). Du 25 juin au 31 juillet, un soir par semaine, les participants entreront dans leur personnage pour vivre des aventures et des quêtes épiques, guidés par notre maître du donjon maison (Karel, notre super préposé). Inscrivez-vous et sortez vos habits en cotte de mailles!

5 ASSISTER À UN FILM EN PLEIN AIR

Manger du pop-corn sur son capot de voiture en regardant un film avec Michael J. Fox. Ah, la douce nostalgie des ciné-parcs... Si l'âge d'or des grands écrans extérieurs est révolu, on peut néanmoins se rapprocher de l'expérience en assistant à une projection en plein air. Chaque mercredi de juillet, un film familial sera projeté à la belle étoile dans un parc municipal. Avec le *remake* de S.O.S. *Fantômes* (17 juillet), il ne manquera qu'un vieux bazou plaqué en bois pour que l'illusion soit parfaite! (Mais vous serez plus confortable sur votre chaise pliante ou votre couverture étendue sur le gazon...)



Pour toute la programmation estivale :
VilleRDL.ca/MesLoisirs



Un parc qui a du chien!

Au terme d'une rigoureuse planification, le projet de parc canin verra enfin le jour. Ce nouveau terrain de jeu animalier accueillera ses premiers pitous cet été. Attachez Rex et Cannelle avant qu'ils s'échappent vers la rue Delage en glapissant de joie!

Marquer son territoire



L'idée d'aménager un parc canin à Rivière-du-Loup trotte depuis plus de dix ans. En 2015, une première soirée d'information avait permis de cerner le besoin des maîtres. La recherche du site idéal, qui devait être accessible des quartiers résidentiels sans nuire à la quiétude des citoyens, s'est toutefois avérée plus laborieuse que prévu.

C'est le déménagement de l'écocentre, libérant un terrain parfait dans la zone industrielle du quartier Saint-François, qui a permis de relancer le projet en 2021. «Ce site cochant tous les critères. Situé dans un rayon de 100 à 140 mètres des maisons les plus proches, il a rallié autant les propriétaires de chiens que la population en général», exprime Vincent Laflamme, responsable du projet et adjoint aux sports au Service loisirs, culture et communautaire.



Du plaisir, toute langue sortie

Conçu pour ses usagers à quatre pattes, le parc canin s'étendra sur une superficie totale de près de 3 000 mètres carrés. Pour des raisons de sécurité, l'espace sera divisé en deux enclos clôturés: l'un pour les petits chiens, l'autre pour les gros. Un sas d'accueil commun permettra aux bêtes de se renifler un peu, en laisse, avant d'aller savourer leur liberté.



Quelques attraits offriront des défis aux sympathiques colleys et intrépides labradors, mais le centre d'amusement extérieur sera bien dégagé pour donner libre cours au galop des cabots, toute langue sortie. Un abreuvoir et un abri seront aussi à leur disposition. Les accompagnateurs humains ne seront pas laissés pour compte et auront accès à des zones d'ombre et à quelques bancs.

Au pied! Bon chien...



Ouvert de 7 h à 23 h, comme l'ensemble des parcs municipaux, ce paradis pour Puppy sera éclairé en soirée et surveillé par caméra.

Inspirés par ceux des meilleurs parcs canins des environs, les règlements ont été élaborés par un comité consultatif formé d'usagers et de spécialistes en comportement canin. Ils seront affichés sur place, tout comme la capacité maximale de chaque enclos.

Pour les premiers jours d'ouverture, des membres du comité se relayeront sur le site pour accueillir vos amis à poils et vous expliquer le code de conduite pour aller jouer à la ba-balle avec votre compagnon.

Une chose est sûre : ça va s'amuser en chien cet été!



PRODUCTION

Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en juin 2024
978-2-924095-71-3 (imprimé)
978-2-924095-72-0 (pdf)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

POUR NOUS JOINDRE

Ville de Rivière-du-Loup
418 867-6700 • ville@VilleRDL.ca
VilleRDL.ca



*Rivière-du-Loup,
leader en développement durable!*

Ce bulletin est publié sur du papier fait à 100 % de fibres postconsommation.